

Conseil d'École- Année scolaire 2023-2024
jeudi 8 novembre 2023 17h30 à 19h30

Présents :

Mme Herbera, directrice

M Capdecombe, Maire

Mme Masclat (adjointe) et Mme Verhaeghe (déléguée), conseillères municipales élues aux affaires scolaires

Mme Delher Directrice ALAE

Enseignants : Mme Gril, Mme Gatel, Mme Liquet, Mme Charles, Mme Masset, M. Villa, Mme Perez, Mme Toupet, Mme Lac

Parents délégués : Mme Hervey, M Chemineau, Mme Ruhier, Mme Skupinski, Mme Nadal, Mme Labia

Invités excusés

Mme Christophe, IEN.

Procès-verbal du Conseil d'École

Présentation des membres du conseil d'école

Le conseil d'école est composé de membres ayant droit de vote : l'ensemble des enseignants affectés à l'école, le Maire et les conseillers municipaux aux affaires scolaires, les représentants de parents d'élèves élus (10 car 10 classes), le délégué départemental de l'éducation et la directrice d'école, qui préside le conseil. Membres supplémentaires qui peuvent assister sans droit de vote : l'IEN de circonscription, les parents suppléants de l'APE, membres du Rased et autres membres invités (par exemple ALAE).

Rôle du conseil d'école

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le règlement intérieur de l'école. Le règlement intérieur du conseil d'école a été envoyé par mail aux membres du conseil.

Modalité de vote proposée : à main levée. Acceptée.

Effectifs et Equipe pédagogique

L'effectif total de l'école est de 233 élèves.

Cycle 2						Cycle 3			
CP Mme Gatel	CP Mme Toupet	CE1 M Villa	CE1 Mme Gril	CE2 Mme Herbera et Mme Lac	CE2 Mme Perez	CM1CM2 Mme Charles	CM1 Mme Duthu/Lac	CM2 Mme Masset	CM2 Mme Liquet
18	18	25	25	23	23	24 (18+6)	27	25	26

L'équipe accueille Mme Toupet, nouvelle enseignante titulaire, Mme Lac enseignante nommée provisoirement. Service civique nouvellement arrivé : Mathieu Rosiaux.

Prévision effectif pour l'an prochain : une baisse des effectifs probable (48 GS arriveraient en CP pour un départ de 57 CM2)

Election des représentants des parents

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre uniquement par correspondance. Le nombre d'inscrits était de 391 dont 264 votants et 247 suffrages exprimés. Le taux de participation a été de 67,5%. Tous les candidats de la liste présentée par l'APE ont été élus.

Vote du règlement de l'école et présentation de la Charte de la Laïcité

Le règlement de l'école a été transmis par mail aux participants pour une lecture anticipée. Il est ajouté un article un concernant la lutte contre le harcèlement. Lecture du nouvel article.

L'article sur le PPMS est modifié, lecture en séance.

La Charte de la Laïcité constitue une annexe du règlement intérieur de l'école : rappel des principaux éléments de la Charte. Le règlement est voté à l'unanimité.

Il sera envoyé par mail aux parents et un mot sera transmis dans les cahiers de liaison afin de confirmer la réception et lecture du règlement intérieur.

Organisation de la semaine scolaire

Nous fonctionnons sur 9 demi-journées, soit 4,5 jours de classe. Nous ne sommes éligibles cette année pour la révision du rythme scolaire.

Modalités d'inclusion des élèves en situation de handicap

Nous avons 5 AESH (dont une nouvelle Mme Neves) pour 12 élèves notifiés (3 notifications individuelles et 9 mutualisés). Il est prévu une AESH mutualisée pour 4 élèves. On constate qu'il faudrait une AESH supplémentaire pour fonctionner selon les modalités définies par l'Education Nationale.

APC/RASED/UPP

Les APC se déroulent les mardis et jeudis de 11h45 à 12h20. Les élèves ne sont pas nécessairement avec leur enseignant habituel pour l'APC. Selon le projet, certains enseignants peuvent mener l'APC conjointement avec un collègue de cycle 2/cycle 3 afin de croiser les regards.

Rased : la psychologue scolaire Mme Vergeot est rattachée à notre école (présente le lundi) ; Mme Dorreau Elise (maître G) est intervenue sur l'école l'année dernière pour un groupe de 5 à 6 élèves (3ième trimestre)

UPP : une assistante sociale (Mme Ramos) rattachée au collège de Pins-Justaret vient compléter les personnes ressources auxquelles nous pouvons faire appel.

Evènements école / Olympe en fête

Cycle Natation : les CE1, CE2 et CM2 feront un cycle natation cette année.

Cycle vélo : pour les Ce1

Participation des CM2 à la commémoration du 11 novembre

Intervenant Chorale : M. Trenel continue son intervention auprès des cycles 3 en période 1 à 4 et des CE2 en dernière période. Le spectacle des cycles 3 est prévu au printemps. Le thème retenu est la voix à travers le rap et le slam (lien avec le thème de Olympe en fête sur le street art) L'équipe enseignante aimerait que la mairie puisse étendre l'intervention d'Olivier Trenel à tous les élèves, cela avait déjà été évoqué.

Médiathèque et Olympe en fête : thème le street art. Date : samedi 23 mars 2024. Diverses animations en collaboration avec la médiathèque (venue d'une autrice, « articule en bulles », « petits champions de la lecture » ...)

7 semaines en ovalie : Participation de 6 classes avec un tournoi inter-écoles en clôture.

Partenariat avec la maison de retraite : 1 classe de CM1 autour des jeux de société, 1 classe de CM1 CM2 autour des carnets de voyage en partenariat avec la médiathèque.

Evaluations CP-CE1- CM1

Les évaluations CP-CE1-CM1 se sont déroulées en septembre. Ces évaluations qui sont nationales permettent d'identifier des besoins particuliers de certains élèves. Elles sont présentées et expliquées aux familles lors de la réunion de rentrée par l'enseignant. Les parents reçoivent les résultats de leur enfant sur un document individualisé. Une remédiation sera proposée si l'élève le nécessite. Nous recevons ensuite des résultats comparatifs sur les écoles de la circonscription qui nous permettent d'échanger en conseil de cycle entre nous et avec la maternelle dans le cadre de la liaison GS/CP sur les points à améliorer. *Les pourcentages d'élèves à besoin et fragiles de notre école sont en dessous ou dans la moyenne des élèves de la circonscription sauf pour les items :*

CP « reconnaissance de lettres » et « comparer des nombres »

CE1 « écrire des syllabes et des mots »

CM1 « utiliser les marques d'accords pour les noms et adjectifs, « comprendre un texte lu », « écrire des mots », « identifier la relation S/V », « savoir trouver des synonymes », « écrire des nombres entiers », « la multiplication (tables) », « mémoriser des procédures ».

Présentation du protocole pHare

Mise en place de la méthode de la préoccupation partagée et du protocole pHARE: Ce protocole a deux phases de traitements à partir du moment où l'école recueille un témoignage (d'un parent, d'un enfant, d'un témoin) d'un fait de mal-être d'un élève de l'école dans une situation d'intimidation. Ce phénomène de groupe précède le harcèlement. Les premiers faits d'intimidation sont repérés par les adultes de l'école, les élèves ou leurs parents. Le harcèlement se définit comme une violence répétée, verbale, physique ou psychologique. Chaque année, l'école constitue sa propre équipe de gestion des situations d'intimidation.

Lorsqu'un mal-être est repéré chez un élève, sur une durée maximale de 15 jours le protocole intimidation est mis en place. Il se base sur la méthode de la préoccupation partagée avec en parallèle, le repérage des signaux faibles (enseignants, ALAE, parents).

Dans un second temps, à l'issue des 15 jours, si les faits d'intimidation ont cessé, le protocole est arrêté et la vigilance maintenue. Si tel n'est pas le cas, le protocole harcèlement est lancé. La méthode de la préoccupation partagée est fondée sur le refus de toute forme de violence. Elle vise à amener l'enfant ou les enfants intimidateurs à partager la préoccupation (perception du mal-être) des adultes envers l'élève cible. Une fois qu'ils ont reconnu le mal-être de celui-ci, l'objectif est de les amener à trouver des solutions pour que cet élève aille mieux. Les idées doivent venir d'eux. Un suivi des entretiens est assuré pour amener un changement durable.

Coopérative Scolaire

En ce début d'année, la coopérative scolaire s'élève à 6 865,61 € . La participation des familles est de 2 240 €, .

Depuis le début de l'année scolaire, nous avons dépensé 1131,82 euros en sortie/matériel, et 590,45 euros d'adhésion à l'OCCE.

La prochaine rentrée d'argent sera la commande des photos de classe qui est en cours.

ALAE

Présentation des activités sur le temps méridien, le mercredi après-midi (couture, partenariat avec une école au Sénégal, jeux sportifs, danse, comédie musicale ...)

Transfert de responsabilité établi entre l'ALAE et l'école.

TRAVAUX

L'architecte a été recruté et les plans sont assez avancés pour lancer les appels d'offres rapidement. Une réunion publique sera organisée pour que le projet soit présenté. L'établissement d'une école provisoire sera envisagé

. **Questions des parents :**

- **AESH** : nombre suffisant ? (voir réponse plus haut)
- **ASVP** : La personne en poste est en arrêt maladie depuis un an et son état de santé ne permet pas de savoir quand elle pourra reprendre le travail.
- **Service minimum** : La mairie n'a pas la compétence pour fournir du personnel qualifié pour gérer des enfants. C'est la CAM qui a cette compétence.
- Les parents auraient voulu modifier l'endroit où récupérer le soir les élèves d'élémentaire et maternelle mais pour des questions de sécurité (vigipirate), le lieu reste celui proposé actuellement (en ce moment tous les élèves sont regroupés à l'élémentaire).

Secrétaire : Mme Liquet

Signature de la directrice

Mme Herbera

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Herbera', with a large, stylized flourish above it.